

7. 12. 12

Mon cher Tierens

Madame May me reparle de son Rembrandt. Elle est décidée à le mettre en dépôt au Musée.

Seulement elle ne veut pas s'exposer à une décision froissante. Elle estime le tableau assez bien connu et identifié pour que la Commission l'accepte sans la formalité d'un examen, ensuite duquel une décision négative pourrait encore survenir !

Il est de fait que Bode et

Bredius parents des garants  
suffisants et que la Commission  
pourrait s'en contenter.

« Si ces messieurs ignorent ce  
que Rembrandt ils ont tout et  
ne devraient pas être membres  
de la Commission du Musée ? »

« (c'est la phrase de M<sup>me</sup> May,  
par téléphone) Je vous le  
transmets confidentiellement.

Je pars demain matin pour  
Londres et vous prie de faire  
le nécessaire. M<sup>me</sup> May ne fera  
transporter le Rembrandt au  
Musée que si elle est absolu-  
ment certaine qu'il y sera

reçu avec gratitude et exposé avec  
soin pendant quelques mois.

Où le mettra-t-on ? Sur  
chevalet ? Dans la salle Hollan-  
daise ? Avec un cartel explica-  
tif ? Et sera-t-il bien attaché  
sur le chevalet ? Je dois préciser  
tout cela...

M<sup>me</sup> May espère à ses frais le  
tableau et ne demande rien  
à ce sujet.

Avez-vous une séance lundi ?  
J'aimerais apprendre ce qui sera  
décidé. Je serai sans doute de  
retour jeudi. —  
Chez M<sup>me</sup> Beernaert,

si la Commission du Musée a  
quelque peine à trouver deux tableaux  
dignes de son choix ne pensez vous  
pas que le portrait de Madame  
Beernaert par Portaels pourrait  
attirer l'attention ? C'est je crois  
le meilleur portrait de femme de  
Portaels et le Musée n'en a pas.

C'est un document . . .

Cordialement à vous

P. Lambotte

---

138

M<sup>me</sup> May (sœur de M<sup>me</sup> Sreera)

Joué de un Rembrandt :

Il fut exposé à Haarlem lors des fêtes jubilaires (tricentenaire de Maats); il est, paraît-il, bien authentique et intéressant.

M<sup>me</sup> May - qui part à l'étranger pour tout l'hiver, est, en principe, desiruse de mettre son tableau en dépôt au musée. - Savoir officiellement ce qui en pense.

24 décembre 1912

138 expédia à 28

Madame

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège a appris avec une vivante satisfaction votre pensée de laisser figurer pendant un certain temps dans les galeries du Musée ancien votre tableau de Rembrandt: Portrait d'un homme avec turban.

La Commission directrice dans sa dernière séance a été unanime à déclarer qu'elle acceptait votre proposition. Nous sommes heureux de vous transmettre cette décision et d'y joindre les remerciements anticipés de notre Collège. Nous devons vous prévenir, Madame que nous ne pourrions assumer les frais de l'assurance. Le tableau serait placé sur chevalet dans la salle Hollandaise, soigneusement fixé à son support; un cartel indiquerait que vous voulez bien prêter l'œuvre au Musée. Le secrétariat des Musées se mettra à votre disposition pour tous renseignements qu'il vous serait agréable de recevoir.

Nous vous réitérons nos remerciements Madame et

adame May.

Bruxelles .

Château de Bierges  
par Wavre .

Le Secrétaire Le Président  
(2) F.S. (2) M<sup>rs</sup> de Beaulieu